

### □ à l'échelle du secteur de la gare

La question de stationnement est cruciale pour accroître la fréquentation du TER, dans un contexte de développement soutenu du territoire concerné.

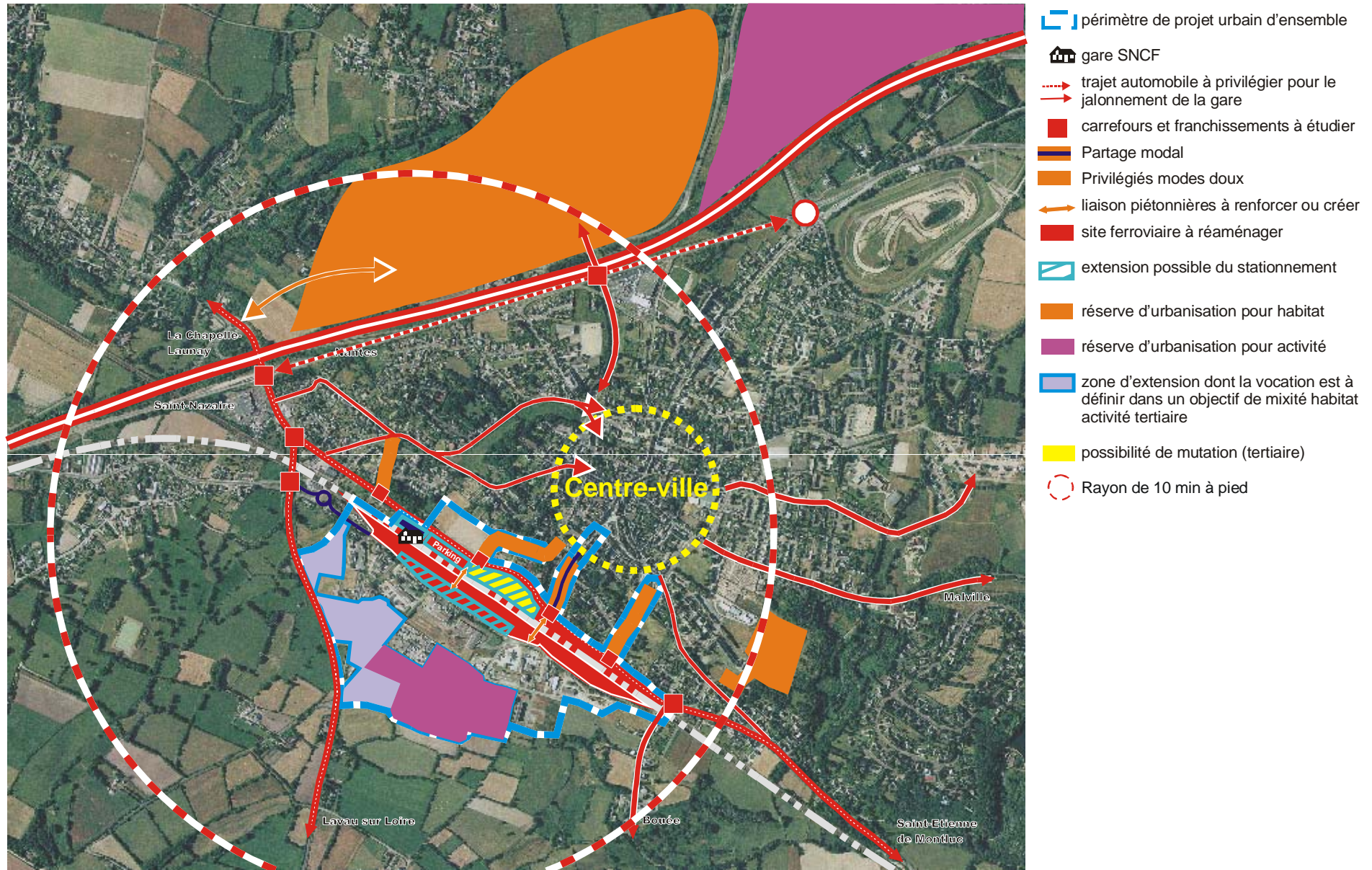
La situation de saturation de l'offre impose :

- à court terme :
  - d'étendre la capacité de stationnement du parking actuel vers l'Est.
  - de prévoir un accès à cette nouvelle aire grâce au réaménagement du carrefour RD17/rue de Lavau.
  - de réaliser une liaison piétonnière et cyclable entre la gare et la future zone d'urbanisation du Nord-Ouest, via la RD3, afin d'éviter d'imposer à ces modes de déplacement un trajet par la rue du Maréchal Juin, elle-même jalonnée comme itinéraire automobile vers la gare.
  - d'étudier la possibilité de densifier les opérations de logements réalisés sur cette zone Nord-Ouest.

- à plus long terme :
  - de créer un parking au Sud de la voie ferrée, couplé à un prolongement du passage souterrain et à un accès facile depuis la RD3 (route de Lavau)
  - d'étudier la possibilité d'une passerelle piétons-vélos en franchissement de la voie ferrée, afin de mieux relier les quartiers Sud au centre-ville.
  - d'examiner les possibilités de desserte en transport collectif des zones d'activités de la Moëre, pour l'heure totalement orientées sur la desserte automobile.

Savenay

**Orientations, propositions à l'échelle du secteur de la gare**



- périmètre de projet urbain d'ensemble
- gare SNCF
- trajet automobile à privilégier pour le jalonnement de la gare
- carrefours et franchissements à étudier
- Partage modal
- Privilégiés modes doux
- liaison piétonnières à renforcer ou créer
- site ferroviaire à réaménager
- extension possible du stationnement
- réserve d'urbanisation pour habitat
- réserve d'urbanisation pour activité
- zone d'extension dont la vocation est à définir dans un objectif de mixité habitat activité tertiaire
- possibilité de mutation (tertiaire)
- Rayon de 10 min à pied